

Type: **1**

Lagune de Caïman mouri

n° régional: 00010003
n° national: 030030026

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Cette ZNIEFF de type I est créée afin de porter à connaissance ce site peu connu et pourtant riche en biodiversité. La lagune de Caïman mouri (ex-savane Sarcelle) est composée d'une mosaïque d'habitats de milieux saumâtres. Son environnement et son fonctionnement hydrologique sont étroitement liés aux caractéristiques climatiques, alternant des périodes d'inondations et de sécheresses, où le marais central devient une zone nue salée à surface craquelée. C'est un site d'importance ornithologique, la majorité des Anatidés de Guyane se rencontrant entre Saint-Laurent-du-Maroni et le fleuve Organabo.

Sources cartographiques:

La délimitation de ce zonage a été réalisée sur la base de l'occupation des sols 2008 (ONF) et de la cartographie des habitats de la RN Amana (2010).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 1

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 2

Localisation

Relations type I/II

2 - Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo

Superficie

3201,97 ha

Communes

Awala-Yalimapo
Mana

Altitude(s)

De 0m à 31m

Commentaire général

La ZNIEFF de la Lagune de Caïman mouri (type I) est incluse dans la ZNIEFF des Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo (type II) rassemblant des biotopes situés sur le littoral nord-ouest de la Guyane. Cette ZNIEFF de type I, d'une superficie de 32 kilomètres carrés, concerne la rive droite de l'embouchure du fleuve Mana, des rizières jusqu'au cordon sableux en bord de mer. La délimitation de cette ZNIEFF est calée sur la cartographie des habitats de la réserve de l'Amana de 2010, elle-même basée sur les images satellites SPOT 2008. Le trait de côte reste cependant en constante évolution. Le cordon dunaire, anciennement en bord de mer, est aujourd'hui en arrière plan d'une jeune mangrove à palétuviers colonisant un récent banc de vase.

En effet, les écosystèmes littoraux guyanais sont soumis à une forte dynamique côtière due au système de dispersion amazonien. La côte, orientée sud-est - nord-ouest, est longée par des courants océaniques de même direction. Ainsi, des millions de m³ de sédiments fins provenant de l'Amazonie sont transportés le long des côtes par les courants. Il en résulte un système morphodynamique spécifique alternant l'accumulation de sédiments, formant des bancs de vases colonisés par la mangrove, et des phases d'érosion (cordons sableux ou mangroves en recul). Ces milieux littoraux sont donc soumis à une perpétuelle évolution.

Néanmoins, cette ZNIEFF concerne les habitats en arrière-plan du premier cordon dunaire. Ceux-ci sont relativement plus stables vis-à-vis de la mangrove mobile à *Laguncularia racemosa*. Il s'agit essentiellement d'une mangrove à *Avicennia germinans* matures, voire en dégradation à la suite d'une modification du régime hydrique et de la salinité. Celle-ci laisse la place à des lagunes, inondées à marée haute, aussi appelées marais saumâtres ou savanes à Palétuviers morts. Elles sont colonisées partiellement par des plantes aquatiques comme *Nymphaea* sp. (*Nymphaeaceae*) ainsi que *Ruppia maritima* (*Ruppiales*) dont il s'agit de l'unique localité connue dans le département. Viennent ensuite les marais à végétation herbacée qui constituent les formations les plus importantes de la plaine côtière récente. Ils sont dominés par des *Cyperacées* comme *Eleocharis mutata*, *Cyperus articulatus* et *Cyperus giganteus*, ou par des fougères comme *Acrostichum aureum* et *Blechnum serrulatum*. Ces marais peuvent être parsemés de bouquets d'arbres dont le plus fréquent est le "Prunier" *Chrysobalanus icaco*. Dans ces marais, comme dans les forêts marécageuses et le long des berges et des fleuves et des rivières, le paysage est souvent marqué par des formations denses de Moucou-moucou (*Montrichardia arborescens*). Plusieurs espèces végétales déterminantes sont inventoriées dans cette ZNIEFF : *Canna glauca* (*Cannaceae*), *Tetralocularia pennellii* (*Convolvulaceae*), *Ipomoea pes-caprae* (*Convolvulaceae*), *Canavalia rosea* (*Fabaceae*), *Sesbania exasperata* (*Fabaceae*), *Cyathea macrocarpa* (*Cyatheaceae*) et *Setaria magna* (*Poaceae*). Le palmier protégé *Elaeis oleifera* est également connu du site.

Ces lagunes, d'une extension inégale en Guyane, accueillent un grand nombre d'espèces d'oiseaux remarquables. Se situant en arrière des cordons littoraux, elles créent une complémentarité écologique avec les vasières et permettent l'accueil selon le niveau d'eau de très nombreux grands échassiers et limicoles tels que le Bécasseau à croupion blanc (*Calidris fuscicollis*), le Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*), le Petit chevalier à pattes jaunes (*Tringa flavipes*). La lagune s'avère être la plus importante (en terme d'effectif) remise pour les anatidés locaux (*Dendrocygna autumnalis*, *Cairina moschata*, *Anas Bahamensis*) et nord-américains (*Anas discors*). La Buse buson (*Buteogallus aequinoctialis*) et le Grand-duc de Virginie (*Bubo virginianus*) profitent de la richesse de ces milieux pour chasser. Enfin, le Pic Dominicain (*Melanerpes candidus*) est une espèce caractéristique de ces milieux en Guyane où il n'est connu quasiment que de ce lieu.

Pour les mammifères, notons que ce territoire est parcouru par le Cerf des palétuviers (*Odocoileus cariacou*) et le Jaguar (*Panthera onca*).

Ces zones humides d'arrière-mangrove sont aussi d'une grande importance biologique puisqu'elles sont des nurseries naturelles pour les larves de crevettes et autres espèces marines utilisant ces milieux saumâtres pour leur croissance avant de repartir en mer.

Enfin, il est important de signaler que ce vaste secteur de marais côtiers, dénommé également " Savane Sarcelle " a en grande partie été transformé pour l'installation des rizières de Mana.

Bilan des connaissances

Mammifères: Faible	Reptiles: Nul	Ptéridophytes: Faible	Champignons: Nul
Oiseaux: Moyen	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Nul	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Faible
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N: Au nord, la ligne de niveau des plus basses eaux constituent la limite de ce zonage.

S et E: La limite sud-est est matérialisée par les polders rizicoles de Mana ainsi que les milieux dégradés environnants.

W: A l'ouest, la limite est matérialisée par la rive droite du fleuve la Mana et sa mangrove côtière

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Forêts marécageuses, forêts galeries et forêts ripicoles tropicales
Mangroves à *Laguncularia racemosa*
Mangroves de Guyane
Marais tropicaux saumâtres herbacés (milieux d'arrière mangrove)
Marécages ouverts à *Pterocarpus officinalis* et *Chrysobalanus icaco*
Végétations aquatiques à hydrophytes flottantes ou submergées

Statuts de propriété

Domaine communal
Domaine de l'état
Domaine départemental
Etablissement public
Propriété d'une association, groupement ou société
Propriété privée (personne physique)

Géomorphologie

Lagune

Mesures de protection

Conventions internationales
Convention de RAMSAR (zones humides)
Protections contractuelles et diverses
Parc Naturel Régional
Protections foncières
Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral

Protections réglementaires nationales
Réserve naturelle nationale

Facteurs d'évolution

Pratiques liées aux loisirs
Chasse (avéré)
Pêche (possible)

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Paysager
Scientifique

Intérêts fonctionnels

Expansion naturelle des crues
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges
Etapas migratoires, zones de stationnement, dortoirs
Zone particulière liée à la reproduction
Fonctions de régulation hydraulique
Zone particulière d'alimentation

Intérêts patrimoniaux

Ecologique
Floristique
Faunistique
Amphibiens
Reptiles
Mammifères
Oiseaux

Sources de données

Bibliographie: TOSTAIN O., DUJARDIN J.L., ERARD C. & THIOLLAY J. M., 1992 - Oiseaux de Guyane. Société d'études ornithologiques, Paris.
Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013
Collection: BDD Kwata/Catzefflis/Hansen
Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi
Informateur: Alexandre Renaudier/GEPOG
Informateur: TOSTAIN Olivier
Informateur: Vincent Rufay - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 31

/

Canna glauca L.
Cyathea macrocarpa (C. Presl) Domin
Elaeis oleifera
Sesbania exasperata
Tetralocularia pennellii O'Donell

Animalia/Aves

Anas bahamensis
Anas discors
Ardea cocoi
Bubo virginianus
Buteo albonotatus
Buteogallus aequinoctialis
Cairina moschata
Calidris fuscicollis
Calidris pusilla
Circus buffoni
Dendrocygna autumnalis
Donacobius atricapillus
Melanerpes candidus
Nomonyx dominicus



Pardirallus maculatus
Picumnus cirratus
Porphyrio martinica
Saltator coerulescens
Tringa flavipes
Tringa melanoleuca

Animalia/Mammalia

Odocoileus cariacou
Panthera onca

Plantae/Dicotyledones

Ipomoea pes-caprae

Plantae/Equisetopsida

Canavalia rosea
Ruppia maritima
Setaria magna